



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE NORD OUEST

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Personne publique

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest

Maîtrise d'ouvrage

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Registre des questions-réponses

N° de marché : 26BAGS011

Objet du marché : EVREUX (27) – BA105 – Refonte de la distribution HT/BT – Audit des câbles haute tension

Question en date du 29/09/2026

- Question n°1 :

Cas où la nature du câble ne peut pas être déterminée. Il arrive que la nature d'un câble (type, section) ne puisse pas être établie avec certitude : marquage absent ou illisible, gaine dégradée, câbles anciens, tronçons sous fourreau ou sous ouvrage non accessibles.

- Pouvez-vous confirmer que dans ce cas, le titulaire pourra indiquer « nature non déterminée », en joignant les constats réalisés (diamètre extérieur, type de gaine, photographies, repérage) ?
- Pouvez-vous confirmer aussi que cette situation ne sera pas considérée comme un manquement ? Quels moyens complémentaires attendez-vous, le cas échéant ?

Réponse :

Le titulaire pourra indiquer « nature non déterminée » si les investigations ne permettent pas de déterminer avec précision la nature du câble. Cette situation ne sera pas considérée comme un manquement. Pour rappel, l'utilisation d'une excavatrice aspiratrice est préconisée.

- Question n°2 :

Sous quelle forme l'identification doit-elle être restituée : un synoptique des boucles HT, un unifilaire, des fiches par tronçon, un tableau récapitulatif, ou une simple annotation du plan géoréférencé DWG/DGN ?

Un modèle ou un exemple est-il disponible ?

Réponse :

L'identification doit être présentée sous forme de fiches par tronçon et d'un tableau récapitulatif. Des photos peuvent être jointes si cela apporte une plus-value. Il n'y a pas d'exemple ou modèle disponible.

- Question n°3 :

Le CCTP limite à 3 semaines sur site l'ensemble de la campagne : audit, détection, implantation et identification. Plusieurs éléments rendent ce délai difficilement compatible avec une exécution dans les règles de l'art :

- On compte environ 20 km de câbles triphasés et répartis sur 2 boucles et une trentaine de postes,
- Les diagnostics par mesures de Tangente Delta et par mesures de Décharges sur toutes les liaisons doivent être réalisés, phase par phase et hors tension. De même, pour respecter les classes de précisions du repérage et de la géolocalisation, cette prestation devra être réalisée hors tension mais pas en même temps que les diagnostics,
- Il pourrait être nécessaire de déconnecter certains câbles des cellules afin de vérifier que les résultats ne sont pas influencés par des cellules encrassées, et ce n'est pas prévisible,

- L'identification puis la pose de bornes pérennes sur tout le tracé, ne pourront intervenir qu'après le repérage.

Pouvez-vous nous préciser :

- si ce délai peut être porté à 7 semaines ?
- s'il peut être découpé en plusieurs phases ?
- si un candidat peut proposer un calendrier supérieur à 3 semaines sans que son offre soit jugée irrégulière, sachant que les variantes ne sont pas autorisées ?

Réponse :

Les délais ont été rallongés dans le CCTP. Le candidat devra se conformer aux nouveaux délais prescrits dans le CCTP

- Question n°4 :

Le CCTP fixe à 2 semaines après les prestations sur site, le délai de restitution de toutes les prestations, cela nous semble peu réaliste, ni pour les rapports de nos prestations de diagnostics, ni pour les restitutions de nos cotraitants ou sous-traitants.

Ce délai peut-il être porté à 4 semaines ?

Réponse :

Le délai a été modifié dans le CCTP.

- Question n°5 :

Pouvez-vous nous communiquer les longueurs des tronçons Y21bis–Y21ter, Y21ter–Y22, Y29–Y30 et Y30–Centrale électrique, indiquées « ??? » dans le tableau ?

Réponse :

Y21Bis / Y21 TER distance 240m

Y21 TER / Y22 distance 1km

Y29 / Y30 distance 205m

Y30 / CE distance 230m